

DEPARTEMENT
DE LA LOZERE

COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE LOZERE

OBJET :
Budget Annexe
ZAE Occitanie
Examen et vote
du Compte
Administratif
Exercice 2020

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance Publique du 8 avril 2021

Nombre de Conseillers
Communautaires :

- en exercice : 28
- présents à la
séance : 21

Date de l'envoi et de
l'affichage de la
convocation :
31 mars 2021

Date de l'affichage à
la porte de la Mairie
du compte-rendu de
la séance :
22 avril 2021

Indiquer si le Conseil a
décidé de se former
en comité secret :
Non

Publié le **4 MAI 2021**
Le Président,



L'an deux mille vingt et un, le huit du mois d'avril, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes « Cœur de Lozère » s'est assemblé exceptionnellement à l'Espace Evènements Georges Frêche, Place du Foirail à Mende, sous la présidence de M. Laurent SUAU Président, en session ordinaire suivant convocations faites régulièrement.

Étaient présents : MM. Francis BERGOGNE 1^{er} Vice-Président, Didier COUDERC 3^{ème} Vice-Président, Philippe MARTIN 4^{ème} Vice-Président, MME Valérie VIGNAL-CHEMIN 5^{ème} Vice-Présidente, Laurent TOIRON 6^{ème} Vice-Président, Mme Régine BOURGADE 7^{ème} Vice-Présidente, MM. Jean-Luc ANTRAYGUE, Jean-François BERENGUEL, Alain COMBES, David FOLCHER, Thierry JACQUES, Vincent MARTIN, Philippe POUGET, François ROBIN, Christian SAINT LEGER, Xavier SOUCHON, Benoit VALARIER, MMES Françoise AMARGER-BRAJON, Régine PAILHAS, Anne-Marie SOBLECHERO, Emmanuelle SOULIER Conseillers Communautaires.

Étaient représentés : M. Bruno PORTAL (Philippe POUGET), MMES Aurélie MAILLOLS (Françoise AMARGER-BRAJON), Stéphanie PASI (Benoit VALARIER) Patricia ROUSSON (François ROBIN), Conseillers Communautaires.

Étaient absents : MM. Laurent SUAU Président, Claude MEISSONNIER 2^{ème} Vice-Président, Mme Elizabeth MINET-TRENEULE Conseillère Communautaire.

Il a été, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire, pris dans le sein du Conseil, M. Vincent MARTIN ayant été désigné pour remplir ces fonctions, les a acceptées. M. Laurent SUAU Président a ouvert la séance.

Sous la présidence de M. Francis BERGOGNE, 1^{er} Vice-Président, et hors de la présence du Président, le Conseil Communautaire :

- **Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L2121-31 et D2342-11 et suivants,
- **Vu** le Compte Administratif de l'exercice 2020 du Budget Annexe « ZAE Occitanie », dont les résultats globaux sont les suivants :

CONSIDERANT que le Compte Administratif est conforme à la balance certifiée des résultats fournis par le Receveur Municipal,

ARRETE ainsi qu'il suit les résultats définitifs :

ZA La Combe Occitanie

	Investissement	Exploitation
RESULTATS ANTERIEURS	122 241,84	
RECETTES	Réalisations	815 738,44
	R à R	169 161,42
DEPENSES	Réalisations	814 746,63
	R à R	1 709,80
RESULTATS DE CLOTURE DE L'EXERCICE	Réalisations	991,81
	Compte tenu des R à R	168 443,43
RESULTATS CUMULES DE L'EXERCICE	Réalisations	991,81
	Compte tenu des R à R	168 443,43
	168 443,43	

Après délibération, le Conseil Communautaire avec 22 voix pour 3 abstentions **ADOpte** les propositions du rapporteur.

Pour extrait conforme,
Mende, le
Le Président,
Laurent SUAU

28/04/2021

